RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 14614
Numéro SIREN : 812 482 107
Nom ou dénomination : ABAR CORDISTE

Ce dépôt a été enregistré le 10/12/2019 sous le numéro de dépôt 125798



20191257982018

DATE DEPOT : 10/12/2019

N° DE DEPOT : 125798

N° GESTION : 2015B14614

N° SIREN : 812482107

DENOMINATION : ABAR CORDISTE

ADRESSE : 55 boulevard Pereire 75017 Paris

MILLESIME : 2018

.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	
ration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
IE innovantes, cocher la case ci-contre					

tion pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
BAR CORDISTE	55 BD PEREIRE
SIRET 8 1 2 4 8 2 1 0 7 0 0 0 1 6	75017 PARIS
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris
Acte déposé le : 10 DEC. 2019
Sous le N° 125798

REGIME FISCAL DES GROUPES

ntreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

d'entrée dans le groupe de la société déclarante

les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

ACTIVITE

ctivités exercées: NETTOYAGE — Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

sultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%		Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	19 776			

us-values
PV à long terme imposables à 15% | Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%

à long terme sables à 19% | Autres PV imposables à 19% | PV à long terme imposables à 0% | PV exonérées (art. 238 quindecies)

battements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies ☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies ☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐	Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies ☐
sins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies ☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A ☐	Autres dispositifs ☐
iété d'investissement immobilier cotée ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

ption pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ — dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐

IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

u titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

u titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité toriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

ettes nettes soumises à la contribution 2,50%

ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 *(cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)*

i vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐

i vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire éclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom / NIF

i vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom / NIF

COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

ntreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI [x] NON [] — Si oui, indication du logiciel utilisé: CEGID

s devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

m et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
JSBORT MAURICE RUE P. VAILLANT COUTURIER 300 LEVALLOIS PERRET *Tél:* 01.40.06.04.04	*Tél:*
A/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
n et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 01/08/2019 Lieu PARIS
	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
N° *d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné*	Signature: DOS SANTOS LOPES MARIA

ur les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

ulaire obligatoire
le 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2019

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

tant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
tant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
tant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes rposées					d	
Montant des distributions					e	
es que celles visées en (a),					f	
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)					g	
					h	
tant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
tant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
tant des revenus répartis (5)				Total (a à h)		

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

n, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Montant des sommes versées :				
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
1	2	3	4	5	6	7	8

J DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
ntant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les	45 495	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
DS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
trocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

BILAN SIMPLIFIE

Désignation de l'entreprise ABAR CORDISTE — Néant ☐

Adresse de l'entreprise 55 BD PEREIRE 75017 PARIS

Numéro SIRET * 81248210700016

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 — Durée de l'exercice précédent * 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122018 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122017 Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028	14 748	030 5 930	8 818	11 819
	Immobilisations financières * (1)		040		042		
	Total I (5)		044	14 748	048 5 930	8 818	11 819
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
	STOCKS Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	61 312	070	61 312	70 764
		Autres * (3)	072	9 921	074	9 921	16 472
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	27 599	086	27 599	10 544
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Total II		096	98 832	098	98 832	97 780
	Total général (I+II)		110	113 580	112 5 930	107 650	109 599

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	2 000	2 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	200	200
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		
	Report à nouveau	134	27 618	20 147
	Résultat de l'exercice	136	17 055	7 471
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	46 873	29 818
	Provisions pour risques et charges **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	6 438	9 420
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	11 784	11 028
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 5 815)	172	42 556	59 331
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	60 777	79 781
	Total général (I + II + III)	180	107 650	109 599

ANNEXE	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	784
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise ABAR CORDISTE

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31122018 (1)	Exercice N-1 clos le 31122017 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	
	Production vendue : biens	215	214	
	Production vendue : services *	217 : 4 750	218 : 215 655	239 54
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230 : 70	1(
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232 : 215 725	239 55
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238 : 190	3 28
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242 : 125 504	99 34
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 : 452)		244 : 452	2 88
	Rémunérations du personnel *		250 : 47 792	98 65(
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252 : 15 200	24 42
	Dotations aux amortissements *		254 : 3 785	1 94
	Dotations aux provisions		256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262 : 652	8
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)		264 : 193 576	230 54(
	I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270 : 22 149	9 01
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	
	Produits exceptionnels (IV)		290	42(
	Charges financières (V)		294 : 281	1
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) (VI)	347	300 : 1 847	1 54
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)	348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306 : 2 966	40
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310 : 17 055	7 47

B - RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312 : 17 055	314
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318	
	Provisions non déductibles *		322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324 : 2 966	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248 : 330 : 1 847	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration) 249 : 251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
	Entreprise nouvelles (44 sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies et octies A) 987	Zones restructuration de la défense (44 undecies) 127
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A) 989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991
	Dont ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer 344	Créance due au report en arrière du déficit 346
	Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138 : 342		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies) 990	
	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992 : 350 : 2 092			
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)" 655			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352 : 19 776	354
	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)		356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370 : 19 776	372

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : ABAR CORDISTE 31/12/201

Détail des réintégrations diverses		
PENALITES		1 847
Total des réintégrations diverses	330	1 847

Détail des déductions diverses		
CICE 2018		2 092
Total des déductions diverses	350	2 092

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ABAR CORDISTE

Néant ☐

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440 1 785	442	444	446 1 785	1 785
	Installations générales agencements divers	450 1 400	452	454	456 1 400	1 400
	Matériel de transport	460 10 779	462	464	466 10 779	10 779
	Autres immobilisations corporelles	470	472 784	474	476 784	784
Immobilisations financières		480	482	484	486	
TOTAL		490 13 964	492 784	494	496 14 748	14 748

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530 583	532 436	534	536 1 019
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540 225	542 280	544	546 505
	Matériel de transport	550 1 337	552 2 695	554	556 4 032
	Autres immobilisations corporelles	560	562 374	564	566 374
TOTAL		570 2 145	572 3 785	574	576 5 930

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 12.8 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ABAR CORDISTE

Néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
	TOTAL	680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B — 780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	42 494
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	16 741
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E-SD 2019

ormulaire obligatoire (art. 53 A du Code Général des Impôts)

5

Désignation de l'entreprise : ABAR CORDISTE — Néant ☐*

Exercice ouvert le : 01/01/2018 et clos le : 31/12/2018 — Durée en nombre de mois : 1 2

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :		376	3
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I- Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	215 655
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	215 655

II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	70
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	70

II- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	121	83 072
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	23 084
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	652
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	106 808

V- Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137	108 917

- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).	117	108 917

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020						
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022	215 655	Effectifs au sens de la CVAE *	023	0		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026			
Période de référence	024	01/01/2018		160	31/12/2018		
Date de cessation				186			

Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

Les explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Formulaire obligatoire
. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1

(1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31122018

N° SIRET 81248210700001

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABAR CORDISTE

ADRESSE (voie) 55 BD PEREIRE

CODE POSTAL 75017 VILLE PARIS

OMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES ERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
OMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES ERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

orme juridique | Dénomination | ° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | dresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

>rme juridique | Dénomination | ° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | dresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

rme juridique | Dénomination | ° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | lresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

rme juridique | Dénomination | SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | lresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

re (2) Mme | Nom patronymique DOS SANTOS LOPES | Prénom(s) MARIA | Nom marital | % de détention 100.00 | Nb de parts ou actions 100

ssance : Date 150470 | N° Département 99 | Commune SAN MIGUEL | Pays PT

esse : N° 111 | Voie RUE DE BUZENVAL | Code postal 92380 | Commune GARCHES | Pays France

e (2) | Nom patronymique | Prénom(s) | Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

ssance : Date | N° Département | Commune | Pays

esse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
ndiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire
art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(7) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (I)

Néant ☒

EXERCICE CLOS LE 31122018 N° SIRET 81248210700001

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABAR CORDISTE

ADRESSE (voie) 55 BD PEREIRE

CODE POSTAL 75017 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) — % de détention

Adresse : N° — Voie

Code postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) — % de détention

Adresse : N° — Voie

Code postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) — % de détention

Adresse : N° — Voie

Code postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) — % de détention

Adresse : N° — Voie

Code postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) — % de détention

Adresse : N° — Voie

Code postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) — % de détention

Adresse : N° — Voie

Code postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) — % de détention

Adresse : N° — Voie

Code postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) — % de détention

Adresse : N° — Voie

Code postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) — % de détention

Adresse : N° — Voie

Code postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) — % de détention

Adresse : N° — Voie

Code postal — Commune — Pays

Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
Les explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
41810000 CLIENTS FACT. A ETABLIR			20 495.78
01/01/2018 AA S.A.N.	19 484.54		
01/01/2018 OD ext 2017 CLIENTS FACT. A ETAB		19 484.54	
31/12/2018 OD CLIENTS FACT. A ETABLIR	4 895.78		
31/12/2018 OD CLIENTS FACT. A ETABLIR	15 600.00		
COMPTES DE PASSIF			
40810000 FOURNIS.FACT.NON PARVENUE			3 600.00
01/01/2018 AA S.A.N.		5 461.64	
01/01/2018 OD FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	1 800.00		
01/01/2018 OD FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	3 661.64		
31/12/2018 OD MONO BILAN		3 600.00	
42820000 CONGES A PAYER			1 752.56
01/01/2018 AA S.A.N.		1 070.00	
01/01/2018 OD ext 2017	1 070.00		
31/12/2018 OD CONGES PAYES		1 752.56	
43820000 ORG.SOC. CH./CONGES PAYES			525.77
01/01/2018 AA S.A.N.		160.00	
01/01/2018 OD ext 2017	160.00		
31/12/2018 OD C.S SUR PROV CP		525.77	
43860000 ORG.SOC. CHARGES A PAYER			1 228.82
01/01/2018 AA S.A.N.		1 228.82	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 PENALITES ET AMENDES			1 847.10
18/04/2018 AC PV FOURRIERE	179.00		
29/06/2018 AC REDRESST CF	106.00		
29/06/2018 AC REDEST IS 2016 CF	1 061.00		
29/06/2018 AC REDEST IS 2016 CF	68.00		
03/07/2018 AC PV	35.00		
12/07/2018 AC PV	1 140.00		
26/07/2018 AC VPV	75.00		
31/08/2018 AC TVA PENALITES	89.00		
04/10/2018 AC PV	170.00		
31/10/2018 AC PIQUET MOLITOR HUISSIER	75.00		
31/12/2018 OD URSSAF 2018 PEN +MAJ		1 274.90	
31/12/2018 OD URSSAF 2018 PEN +MAJ	124.00		

75017 PARIS

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		8 818.23	11 819.40	3 001.17-	25.3
21500000	MATERIEL ET OUTILLAGE	1 784.99	1 784.99		
21810000	INSTAL./AGENC.DIVERS	1 400.00	1 400.00		
21820000	MATERIEL DE TRANSPORT	10 779.41	10 779.41		
21830000	MATERIEL DE BUREAU	784.00		784.00	
28150000	AMORT.MATERIEL&OUTILLAGE	1 019.17-	583.00-	436.17-	74.8
28181000	AMORT.AG.CONS.DIVERSES	505.00-	225.00-	280.00-	124.4
28182000	AMORT.MATERIEL DE TRANSP.	4 032.00-	1 337.00-	2 695.00-	201.5
28183000	AMORT.MAT.BUREAU &INFOR.	374.00-		374.00-	
TOTAL I		8 818.23	11 819.40	3 001.17-	25.3
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		61 312.04	70 763.54	9 451.50-	13.3
41100000	CLIENTS	40 816.26	51 279.00	10 462.74-	20.4
41810000	CLIENTS FACT. A ETABLIR	20 495.78	19 484.54	1 011.24	5.1
AUTRES CREANCES		9 920.89	16 471.85	6 550.96-	39.7
10900000	ACTION.CAPITAL NON APPELE	1 000.00	1 000.00		
40100000	FOURNISSEURS	3 369.39	2 461.64	907.75	36.8
42100200	PICARD MARC		50.53	50.53-	100.0
42100300	DOS SANTOS MARIA FERN	103.80		103.80	
42100600	GUILARAES WALLISON		550.53	550.53-	100.0
42100800	SANTOS VALENTE CARLOS		51.37	51.37-	100.0
42101300	SIRGHE MADALIN	350.00		350.00	
42501000	NDF DE A RAUJO BERNARD		106.30	106.30-	100.0
44400000	ETAT IMPOTS S/BENEFICES		9 683.00	9 683.00-	100.0
44562000	TVA DEDUCT.S/IMMO.	156.96	0.16	156.80	NS
44566000	TBA DEDUCTIBLE DES CEE	242.00	242.00		
44566100	TVA DEDUCT.S/ACHATS	3 757.60	1 274.91	2 482.69	194.7
44586000	TVA S/FACT.NON PARVENUES	941.14	1 051.41	110.27-	10.4
DISPONIBILITES		27 599.10	10 544.26	17 054.84	161.7
51210000	CREDIT AGRICOLE	26 920.67	9 355.38	17 565.29	187.7
53000000	CAISSE	678.43	1 188.88	510.45-	42.9
TOTAL II		98 832.03	97 779.65	1 052.38	1.0
TOTAL GENERAL		107 650.26	109 599.05	1 948.79-	1.7

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	2 000.00	2 000.00		
10110000 CAPITAL NON APPELE	1 000.00	1 000.00		
10130000 CAPITAL APPELE VERSE	1 000.00	1 000.00		
RESERVE LEGALE	200.00	200.00		
10611000 RESERVE LEGALE PROP.DITE	200.00	200.00		
REPORT A NOUVEAU	27 618.06	20 147.40	7 470.66	37.0
11000000 REPORT A NOUVEAU	27 618.06	20 147.40	7 470.66	37.0
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	17 054.77	7 470.66	9 584.11	128.2
TOTAL I	46 872.83	29 818.06	17 054.77	57.2
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	6 437.64	9 419.66	2 982.02-	31.6
16471000 EMPRUNT I(MT)ETAB.CREDIT	6 437.64	9 419.66	2 982.02-	31.6
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	11 784.29	11 028.31	755.98	6.8
40100000 FOURNISSEURS	8 184.29	5 566.67	2 617.62	47.0
40810000 FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	3 600.00	5 461.64	1 861.64-	34.0
AUTRES DETTES	42 555.50	59 333.02	16 777.52-	28.2
42100400 DIAS RODRIGUES MANUEL		1 139.53	1 139.53-	100.0
42100700 FERREIRA THEO		405.26	405.26-	100.0
42100900 DE JESUS LOPES BRUNO	1 001.41	1 477.82	476.41-	32.2
42101200 REMUNERATION JAKELINE	182.18		182.18	
42500600 NDF GUIMARES BRUNO	137.40		137.40	
42820000 CONGES A PAYER	1 752.56	1 070.00	682.56	63.7
43100000 SECURITE SOCIALE	3 513.14	4 238.00	724.86-	17.1
43710000 CAISSE RETRAITE CADRES	6 233.60	6 233.60		
43720000 CAISSE RETRAITE SALARIES	6 671.52	5 254.10	1 417.42	26.9
43820000 ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	525.77	160.00	365.77	228.6
43860000 ORG.SOC. CHARGES A PAYER	1 228.82	1 228.82		
44400000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	874.00		874.00	
44551000 TVA A DECAISSER	7 315.00	1 670.00	5 645.00	338.0
44571000 TVA COLLECTEE	3 646.98	4 375.36	728.38-	16.6
44576000 TVA COLLECTEE CEE DES	242.00	242.00		
44587000 TVA S/FACT.A ETABLIR	3 415.96	3 247.42	168.54	5.1
45517100 CPTE CRT DOS SANTOS FERNA	5 815.16	9 106.57	3 291.41-	36.1
46700000 DEBITEURS CREDIT.DIVERS		19 484.54	19 484.54-	100.0
TOTAL III	60 777.43	79 780.99	19 003.56-	23.8
TOTAL GENERAL	107 650.26	109 599.05	1 948.79-	1.7

75017 PARIS

DETAIL LIASSE 2033-B

		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES		215 655.42	239 544.42	23 889.00-	9.9
70600000	PRESTATIONS DE SERVICES	210 905.42	239 544.42	28 639.00-	11.9
70692100	PRESTA BTP AUTOLIQU 242	4 750.00		4 750.00	
AUTRES PRODUITS		70.00	10.00	60.00	600.0
75800000	PRODUITS DIV.GESTION COUR	70.00	10.00	60.00	600.0
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		215 725.42	239 554.42	23 829.00-	9.9
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS		190.00	3 285.18	3 095.18-	94.2
60100000	ACHATS MATIERES PREMIERES	190.00	3 285.18	3 095.18-	94.2
AUTRES CHARGES EXTERNES		125 503.92	99 342.75	26 161.17	26.3
60400000	ETUDES ET PRESTATIONS	73 273.02	19 581.67	53 691.35	274.1
60614000	FOURNITURES CARBURANT	4 010.96	6 256.34	2 245.38-	35.8
60630000	FOURN.ENTRET.&PETIT EQUIP	5 598.47	2 952.73	2 645.74	89.6
60640000	FOURNIT.ADMINISTRATIVES		522.68	522.68-	100.0
61100000	SOUS-TRAITANCE GENERALE		91.00	91.00-	100.0
61320000	LOCATIONS IMMOBILIERES	14 661.10	19 121.82	4 460.72-	23.3
61350000	LOCATIONS MOBILIERES	4 545.48		4 545.48	
61351000	LOCATIONS MAT.TECHNIQUE	241.05	13 497.29	13 256.24-	98.2
61352000	LOCATIONS MAT.TRANSPORT	90.26	1 734.34	1 644.08-	94.8
61551000	ENTRETIEN MAT.TECHNIQUE	699.99	378.32	321.67	85.0
61552000	ENTRETIEN MAT.TRANSPORT	1 069.87	3 321.53	2 251.66-	67.7
61600000	PRIMES D'ASSURANCES	1 816.15	5 006.90	3 190.75-	63.7
61810000	DOCUMENTATION GENERALE		12.54	12.54-	100.0
62100000	PERSONNEL INTERIMAIRE	1 098.00		1 098.00	
62260000	HONORAIRES	6 450.00	15 010.00	8 560.00-	57.0
62270000	FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	17.76	25.45	7.69-	30.2
62300000	PUBLICITE	1 840.87		1 840.87	
62310000	ANNONCES ET INSERTIONS	1 520.07		1 520.07	
62340000	CADEAUX A LA CLIENTELE	247.20	908.40	661.20-	72.7
62380000	POURBOIRES DONS COURANTS		821.70	821.70-	100.0
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 660.73	130.20	1 530.53	NS
62560000	MISSIONS	3 492.69	7 111.22	3 618.53-	50.8
62570000	RECEPTIONS	1 050.66	566.19	484.47	85.5
62600000	FRAIS POSTAUX	1 373.44	1 453.46	80.02-	5.5
62780000	SERVICES BANCAIRES	675.15	838.97	163.82-	19.5
62811000	COTIS. PROFESSIONNELLES	71.00		71.00	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		452.00	2 886.84	2 434.84-	84.3
63120000	TAXE APPRENTISSAGE		764.00	764.00-	100.0
63330000	FORMATION CONTINUE (ORG.)		1 741.37	1 741.37-	100.0
63511000	TAXE PROFESSIONNELLE	452.00	76.00	376.00	494.7
63580000	AUTRES DROITS		305.47	305.47-	100.0
REMUNERATIONS DU PERSONNEL		47 792.45	98 649.87	50 857.42-	51.5
64110000	SALAIRES APPOINTEMENTS	45 495.88	96 301.27	50 805.39-	52.7
64120000	CONGES PAYES	682.56	2 403.40-	3 085.96	128.4
64140000	INDEM.ET AVANTAGES DIVERS	1 614.01	4 752.00	3 137.99-	66.0
CHARGES SOCIALES		15 200.20	24 423.10	9 222.90-	37.7
64510000	COTISATIONS A L'URSSAF	10 346.91	23 643.03	13 296.12-	56.2
64532000	COTIS.RETRAITE(SALARIES)	2 919.32	5 495.27	2 575.95-	46.8
64533000	swisslife	3 646.20	2 400.00	1 246.20	51.9

DETAIL LIASSE 2033-B

		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
64551000	C.S SUR PROV CP	365.77	865.20-	1 230.97	142.2
64700000	AUTRES CHARGES SOCIALES		475.00	475.00-	100.0
64770000	TICKETS RESTAURANT	14.00		14.00	
64900000	CICE	2 092.00-	6 725.00-	4 633.00	68.8
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		3 785.17	1 944.00	1 841.17	94.7
68112000	DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	3 785.17	1 944.00	1 841.17	94.7
AUTRES CHARGES		652.43	8.00	644.43	NS
65800000	CHARGES DIV.GEST.COURANTE	652.43	8.00	644.43	NS
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		193 576.17	230 539.74	36 963.57-	16.0
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION		22 149.25	9 014.68	13 134.57	145.7
PRODUITS EXCEPTIONNELS			420.00	420.00-	100.0
77200000	PDTS EXERCICES ANTERIEURS		420.00	420.00-	100.0
CHARGES FINANCIERES		281.38	11.39	269.99	NS
66116000	INTERETS EMPRUNTS &DETTES	281.38		281.38	
66160000	INTERETS BANCAIRES &S/ESC		11.39	11.39-	100.0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 847.10	1 547.63	299.47	19.3
67120000	PENALITES ET AMENDES	1 847.10	1 547.63	299.47	19.3
IMPOTS SUR LES BENEFICES		2 966.00	405.00	2 561.00	632.3
69500000	IMPOTS S/LES BENEFICES	2 966.00	405.00	2 561.00	632.3
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)		17 054.77	7 470.66	9 584.11	128.2

Date	Tableau de cohérence des liasses fiscales	Référence	Page
10/09/2019	Client 000992 ABAR CORDISTE 55 BD PEREIRE 75017 PARIS		1
Collaborateur MW		Exercice 01/01/2018 31/12/201	

Tableau fiscal	N° ligne	Tableau fiscal	N° ligne	Ecart	Observations
)33 B	370	2031 ou 2065	Cadre C ligne 1 colonne 1	(1)	

ABAR CORDISTE
Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 euros
Siège social : 55 Bd Pereire
75017 PARIS

812 482 107 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 06 DECEMBRE 2019

Le six décembre 2019, à Paris,

Madame DOS SANTOS LOPES Maria Fernanda,

demeurant au 5 rue du Levant – 92380 GARCHES,

unique de la Société ABAR CORDISTE,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de Président de la Société, Madame DOS SANTOS LOPES Maria Fernanda, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018
- l'affectation des résultats de cet exercice

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, connaissance prise 31 décembre 2018, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 17 055,00 euros.

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter de l'exercice s'élevant à 17 055,00 euros de la manière suivante :

Origine Résultat bénéficiaire de l'exercice : 17 055,00 euros en report à nouveau.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Madame DOS SANTOS LOPES Maria Fernanda

ABAR CORDISTE
SAS au capital de 2000 €
55, boulevard Pereire - 75017 PARIS
Siret : 812 482 107 00016 - Naf : 8121Z

ABAR CORDISTE
Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 euros
Siège social : 55 Bd Pereire
75017 PARIS

812 482 107 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION

SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2018

Madame, Monsieur,

N L'associé unique a dressé le présent rapport de gestion annuel en date du le 6 décembre 2019 pour prendre connaissance des opérations effectuées par la Société au cours de l'exercice écoulé, et recevoir les comptes de cette période de gestion.

Il vous sera donné tout à l'heure, lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce.

Nous allons vous présenter notre propre rapport vous exposant la situation de la société pendant l'exercice considéré, son évolution prévisible, le tableau des progrès réalisés et des difficultés rencontrées ainsi que perspective d'avenir.

Nous vous indiquerons en même temps quels ont été les évènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice écoulé et la date d'établissement du présent rapport et, généralement, le sens et la portée des résolutions inscrites à notre ordre du jour.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Les activités dominantes de la Société ABAR CORDISTE sont :

- nettoyage courant des bâtiments

MARCHE COMMERCIAL DE LA SOCIETE :

L'ensemble des produits de notre société, pour l'exercice considéré s'est élevé, taxe à la valeur ajoutée en sus, à la somme de 215 725,00 euros.

Ces produits sont composés :

- des charges d'exploitation pour : 193 576,00 euros »

Le compte de résultat fait apparaître, pour l'exercice considéré, un bénéfice de **17 055,00 euros.**

Aucun événement important n'est survenu au cours de cet exercice.

AMORTISSEMENTS

Il a été procédé conformément à la législation en cours, aux amortissements nécessaires pour que le bilan soit sincère et donne une image fidèle de la situation de la Société.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Il n'a été apporté aucune modification à la présentation des comptes annuels, ni aux méthodes d'évaluation.

RESULTAT DE L'EXERCICE

Ainsi que nous l'avons vu tout à l'heure, l'exercice considéré se solde par un bénéfice de **17 055,00 €**

Conformément à la réglementation en vigueur et aux statuts de la société, nous vous proposons de reporter ledit bénéfice de la manière suivante :

Au poste de « report à nouveau » à concurrence de :**17 055,00 €**

Le poste « réserve légale » présentera un solde de : **44 673, 00 €**

NOMINATION D'UN COMISSAIRE AU COMPTES :

Nous vous rappelons qu'en vertu de l'article L.223-35 du code de Commerce, la nomination d'un Commissaire aux comptes est obligatoire dans les Société par Action Simplifiées qui dépassent, à la clôture d'un exercice social, deux des critères suivants :

- total du bilan : 1 550 000 €
- montant hors taxes du chiffre d'affaires : 3 100 000 €
- nombre moyen des salariés : cinquante

Par suite, notre société n'est pas astreinte à la nomination d'un Commissaire aux comptes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLE FISCALEMENT :

Conformément aux dispositions des articles 223 quater, 223 quinquies et 39-4 du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé présentent des charges non déductibles pour un montant de 2 966,00 euros.

CONVENTIONS REGLEMENTAIRES

Conformément aux dispositions légales, nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visés à l'article L223-19 du Code de Commerce.

La société ne comporte pas de comité d'entreprise.

La Présidente
Madame DOS SANTOS LOPES Maria Fernanda

ABAR CORDISTE
SAS au capital de 2000 €
55, boulevard Pereire - 75017 PARIS
Siret : 812 482 107 00016 - Naf : 8121Z